

Label Intégration CNIP

Baud aux Verrières primé

Le 2 avril dernier, lors d'une cérémonie organisée dans une entreprise du canton, le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP), en collaboration avec l'OAI-NE, a remis le Label Intégration 2024 aux entreprises qui ont mis en place des stages en faveur de personnes en situation de réinsertion qui ont suivi une formation dans l'un de ses ateliers afin de consolider leurs compétences.

Vingt entreprises ont été récompensées et mises à l'honneur lors de cette manifestation dont l'entreprise Baud aux Verrières.

Un prix pour les entreprises formatrices

Depuis quelques années, le CNIP propose à son partenaire AI de for-

mer des assurés avec l'objectif d'obtenir une AFP ou un CFC. Ce cursus s'adresse autant aux personnes qui réalisent une formation initiale qu'aux personnes en reclassement. Ces formations, dans les domaines de la mécanique, de la logistique, du contrôle qualité et du polissage, se déroulent en deux temps.

Le CNIP, qui a obtenu l'autorisation de former dans les domaines susmentionnés, engage l'apprenti pour la première partie de sa formation (durée variable en fonction de la qualification).

Puis, une entreprise reprend le contrat pour la deuxième partie de la formation. Pendant cette période, le CNIP continue de coa-

cher les apprentis jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

La durée de la formation, plus longue que la moyenne de celles suivies par la majorité des apprenants du CNIP, ne permet pas toujours de mettre en valeur les entreprises qui participent à cette action dans le cadre du Label Intégration de l'année.

Or, il paraissait important au CNIP de pouvoir les remercier tout particulièrement pour cette étroite collaboration. C'est pour cette raison qu'il a été remis, pour la deuxième année, un prix pour les entreprises formatrices, dont l'entreprise verri-sanne Baud SA.

Comm.